



Prendre soin des pieds de ses ovins

08/2026



En élevage ovin, les boiteries sont fréquentes et souvent accompagnées de douleurs pour l'animal. A long terme, elles entraînent une diminution des déplacements et donc de l'ingestion d'aliments, une baisse des performances et une dégradation du bien-être.

Je reste vigilant

Une surveillance régulière permet de détecter rapidement les animaux boiteux et donc d'intervenir avant que les lésions ne s'aggravent. Cette veille permet également de limiter la transmission des maladies contagieuses. Une boiterie n'est pas forcément un piétin. Le diagnostic est important avant de choisir le traitement.

Principales atteintes du pied

Atteinte	Signes / symptômes 
Piétin : maladie bactérienne des onglons	Boiterie, inflammation entre les onglons, odeur caractéristique, décollement de la corne, animaux qui pâturent sur les genoux
Dermatite interdigitée "fourchet" : inflammation bactérienne de la peau du pied	Rougeur, peau humide / inflammée entre les doigts, parfois boiterie
Panaris : infection bactérienne des tissus sous-cutanés du pied	Gonflement, chaleur, douleur, boiterie importante
Surcroissance / déformation de l'onglon	Onglon long, déformé, appui anormal
Fourbure	Corne striée horizontalement et qui pousse mal
Autres causes de boiterie : Traumatisme, arthrite, maladie générale, etc.	Signes variables



Les moyens de prévention

Mieux vaut prévenir que guérir ! Voici quelques points de vigilance auxquels prêter attention pour éviter des soucis liés aux boiteries :

- Effectuer un parage régulier pour entretenir les onglons des animaux ;
- Examen périodique des onglons (surcroissance, déformations, lésions, etc.) ;
- Renouvellement fréquent de la litière et bonne gestion des effluents ;
- Pédiluves préventifs dans les élevages à risque, selon les recommandations vétérinaires ;
- Prévention des troubles alimentaires pouvant conduire à une fourbure ;
- Quarantaine des animaux introduits avec inspection et, si besoin, traitement des pieds avant intégration ;
- Vaccination lorsqu'un vaccin est disponible (piétin) ;
- Attention aux zones boueuses (la bactérie responsable du piétin vivant dans la terre, elle peut facilement se mettre entre les onglons et la peau).

Les moyens de lutte

Atteintes bactériennes → Piétin / Dermatite interdigitée

- **Pédiluve humide** : nettoyer les pieds avant traitement et respecter la concentration et le temps de contact du produit.
- **Parage** : retirer les parties nécrosées (si possible nettoyer le sécateur entre deux brebis). Attention à bien jeter les onglons contaminés. Dans le cadre du piétin, la bactérie responsable peut survivre **42 jours** dans la corne et contaminer d'autres brebis.
- **Antibiotiques** : pour les brebis très atteintes (piétin), pour plus d'informations faites appel à votre vétérinaire.

Pour lutter contre le piétin, il est possible de **sélectionner des animaux résistants**. Etant une maladie contagieuse, il est essentiel d'**isoler les animaux atteints**. Pensez également à effectuer une **quarantaine à l'introduction**.

Atteinte infectieuse → Panaris

- Abscess non percé : **permettre l'évacuation du pus** et drainer si nécessaire ;
- Abscess percé : **rincer avec une solution antiseptique**. Ne pas parer !

Traumatisme

- Blessure ouverte : **désinfecter** et **surveiller**

Pour toute complication ou en cas de blessure interne, demandez conseil à votre vétérinaire.



A retenir : démarches à suivre

Observer → Diagnostiquer → Isoler les ovins atteints → Traiter le plus tôt possible → Garder les pieds des ovins le plus propre et sec possible → Parer si nécessaire → Désinfecter le matériel en contact avec les pieds → Réformer les animaux récidivistes

Pour plus d'informations contactez votre GDS

 03.25.35.03.83  gds52@gds52.fr  www.gds52.com